



ATE - Architecture territoire environnement Normandie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ATE - Architecture territoire environnement Normandie. 2016, École nationale supérieure d'architecture de Normandie. hceres-02034908

HAL Id: hceres-02034908

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034908>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Architecture, Territoire, Environnement

ATE Normandie

sous tutelle des établissements et
organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture de
Normandie – ENSA NORMANDIE

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Jean-Philippe Garric, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Architecture, Territoire Environnement
Acronyme de l'unité :	ATE Normandie
Label demandé :	Équipe de recherche reconnue par la Bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère du Ministère de la Culture et de la Communication
N° actuel :	Sans objet - création ex-nihilo
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Valter BALDUCCI
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Valter BALDUCCI

Membres du comité d'experts

Président :	M. Jean-Philippe GARRIC, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Experts :	M ^{me} Véronique BIAU, École Nationale Supérieure de Paris Val-de-Seine M. Nicolas PHAM, Hepia, Genève (Suisse) M. Jean-René TROCHET, Université Paris-Sorbonne
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	M ^{me} Martine TABEAUD
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} Fabienne FENDRICH, École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie M. Philippe GRANDVOINET, Ministère de la Culture et de la Communication
Directeur ou représentant de l'École Doctorale :	M. Patrice LEROUGE, Collège des écoles doctorales, Normandie Université

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'équipe est une création ex-nihilo qui a toutefois donné lieu à une préfiguration, d'une part sous la forme d'un Groupe de Recherche en Formation labellisé comme tel par le Bureau de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère du Ministère de la Culture et de la Communication en 2015, d'autre part grâce à une série d'actions de recherche ou de valorisation de la recherche, liées à l'enseignement et portées par des enseignants de l'école depuis 2011. Son histoire est donc récente, même si elle bénéficie de liens anciens entre l'école et son territoire dans les domaines qu'elle s'est donnés, notamment les territoires postindustriels et le patrimoine du 20^e siècle.

ATE est localisé à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie à Darnetal en Seine-Maritime.

Équipe de direction

ATE n'a pas de structure de direction collégiale, mais un directeur et trois responsables d'axes thématiques, ce qui est parfaitement cohérent pour une équipe de cette taille. L'équipe est peu expérimentée en matière de direction de structures de recherche, mais cela ne constitue pas un point critique étant donné la taille circonscrite du projet.

Nomenclature HCERES

SHS3

Domaine d'activité

Le domaine d'étude est pluri disciplinaire, dans la continuité de l'enseignement dispensé en école d'architecture qui mobilise des architectes, des urbanistes, des historiens de l'art, des ingénieurs, des plasticiens et des spécialistes de sciences humaines. Il comprend l'architecture, le bâti existant, le projet et les études urbaines et paysagères. Plus spécifiquement ATE s'intéresse à l'évaluation, la transformation et la préservation des patrimoines bâtis et paysagers du 20^e siècle et des territoires postindustriels.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	9	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants		
TOTAL N1 à N7	9	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Les thématiques de l'unité concernent toutes l'architecture, la ville et le paysage, avec un intérêt particulier pour les territoires postindustriels et les patrimoines du 20^e siècle. S'agissant d'une création qui bénéficie d'une première évaluation, il n'y a pas matière à observer l'évolution du projet au regard d'avis formulés précédemment.

Avis global sur l'unité

Création ex-nihilo en tant qu'équipe de recherche, ATE à été reconnue en 2015 comme Groupe de Recherche en Formation par le Bureau de la Recherche Architecturale urbaine et paysagère du Ministère de la Culture et de la Communication et peut se prévaloir d'actions menées depuis 2011 au titre de la préfiguration.

Le potentiel de l'équipe est réel. Il consiste d'abord en une très bonne articulation entre les enjeux et les réalités locales et les thématiques développées, qui s'enracine dans les expériences pédagogiques antérieures développées par l'école. Le projet est porté par une dynamique interne au groupe et par le soutien de la tutelle qui se manifeste par la mise à disposition de locaux et d'un personnel très compétent en soutien à la recherche. Les membres de l'équipe peuvent se prévaloir d'une dimension internationale indéniable.

Ces qualités s'assortissent toutefois d'une certaine précarité. Dans son périmètre actuel l'équipe ne comporte pas d'HDR et dépend dans une large mesure de personnels contractuels qui demanderaient à être stabilisés. Ces incertitudes en matière de composition de l'équipe se reflètent dans une comptabilité parfois imprécise au niveau du dossier présenté. Enfin, la synthèse des thématiques ne s'affirme pas encore de façon assez nette pour assurer une identification et une visibilité forte au niveau national.

En dépit de ces réserves, qui demanderont un effort constant durant le prochain contrat, l'ensemble du dossier permet de formuler une appréciation positive.

Points forts et possibilités liées au contexte

- très bon ancrage et très bonne prise en compte des réalités régionales en articulation avec la pédagogie ;
- dynamique collective de l'équipe et acuité des thèmes de recherche choisis au regard du contexte contemporain et local ;
- dimension internationale forte dans les travaux des membres de l'équipe ;
- mise à disposition d'un personnel qualifié à plein temps par la tutelle.

Points faibles et risques liés au contexte

- absence d'HDR parmi les membres de l'équipe statutaire ;
- identification imparfaite des spécificités thématiques dans le contexte national ;
- convergence imparfaite avec les critères académiques dans la présentation du dossier.

Recommandations

- prendre en compte les attentes très claires du collège des écoles doctorales, impliquant un effort important de mise en cohérence ;
- les connections internationales des membres pourraient être un appui pour contribuer à structurer un réseau ;
- consolider l'équipe en fidélisant les membres actuels et en focalisant les politiques de recrutement ;
- une identification plus précise des chercheurs statutaires de l'équipe doit servir d'assise à une clarification du dossier.